



Monsieur Joseph Kabila  
Président de la République  
Démocratique du Congo

Bruxelles, le 17 novembre 2014

Monsieur le Président de la République,

Les soussignés, présidents et bâtonniers de l'Ordre des avocats de Paris, de l'Orde van Vlaamse Balies, d'AVOCATS.BE, des Ordres des avocats de Bruxelles français, de Bruxelles néerlandais, d'Anvers, de Liège, de Bruges, de Louvain, de Charleroi, du Brabant wallon, de Namur, de Mons, de Tournai, du Luxembourg, de Verviers, de Huy, de Dinant et d'Eupen, vous écrivent au nom des avocats de Belgique et de France.

Ils sont particulièrement préoccupés par le sort de leur confrère, Firmin Yangambi Libote, membre du Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Kisangani, privé de liberté le 26 septembre 2009 et détenu au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa depuis le mois d'octobre 2009.

Aux termes d'un arrêt prononcé par la Haute Cour Militaire de Kinshasa le 14 juin 2011, Maître Yangambi a été acquitté de la prévention de tentative d'organiser un mouvement insurrectionnel. Il a par contre été condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale principale pour détention sans titre ni droit d'armes de guerre.

Ses deux co-prévenus ont quant à eux été condamnés à une peine de 10 ans de servitude pénale pour le même fait.

Le 11 février 2014 a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat la loi n° 14/006 portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques. L'un des co-condamnés de Maître Yangambi a d'ores et déjà été libéré en application de cette loi.

Les soussignés vous prient, Monsieur le Président de la République, de veiller à une application égale de la loi d'amnistie qui conduise à la libération de Maître Firmin Yangambi qui est depuis 5 ans séparé de son épouse et de ses enfants âgés au moment de son arrestation de 1 à 12 ans.

Les soussignés vous assurent, Monsieur le Président de la République, de l'expression de leurs sentiments très respectueux.



Patrick Henry  
Président d'AVOCATS.BE en son nom et au nom de :

Pierre-Olivier Sur  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris

Laurent Martinet  
Vice-bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris

Dominique Matthys  
Président de l'Orde van Vlaamse Balies

Stéphane Boonen  
Bâtonnier de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles

Kathleen Vercraeye  
Bâtonnier de l'Ordre néerlandais des avocats du barreau de Bruxelles

Kati Verstrepen  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau d'Anvers

André Renette  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Liège

Bart Staelens  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruges

Eric Halsband  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Louvain

Michel Fadeur  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Charleroi

Jean-Noël Bastenière  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Brabant wallon

Françoise Dorange  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Namur



Eric Balate  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Mons

Jean-Max Gustin  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Tournai

Frédéric Gavroy  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau du Luxembourg

Jean Baivier  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Verviers

Arnaud Destexhe  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Huy

Daniel Bertens  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Dinant

Didier Cremer  
Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau d'Eupen